

*Extrait et description du département de l'Oise – Canton de Clermont
Debauve & Roussel – 1890 pages 41 et 42*

ARGENLIEU, *Hargentiu* en 1197, *Harginliu* en 1220, *Hargenliu* en 1373, est un hameau de quarante-cinq maisons, alignées pour la plupart des deux côtés de la route nationale de Paris à Dunkerque; il y existait autrefois un château, démoli depuis la Révolution, qui fut le siège d'une seigneurie importante. Mentionnons simplement les noms de : Eudes d'Argenlieu en 1197; Ansoult, son fils, en 1220; Simon, Jean et Ansoult, chevaliers, au XIII^e siècle; ce dernier avait épousé Witasse de la Tournelle, morte en 1294, dont la tombe se trouvait dans le chœur du couvent des Cordeliers de Beauvais. Au XIV^e siècle, il faut citer Pierre d'Argenlieu, chevalier; Guillaume, écuyer, en 1373; Jean, écuyer, 1397. De la famille d'Argenlieu, cette terre vint par alliance, à la fin du XIV^e siècle, à celle de Campdoville, et passa, par le même moyen, vers 1480, à la maison de Hangest; il nous suffira de nommer Martin de Hangest, dit Martelet, vicomte d'Argenlieu, seigneur d'Avrechy, Lamécourt, l'Épinette, qui périt à la bataille de Pavie en 1525. On ignore à quelle date cette terre fut érigée en vicomté. En 1679, à la mort de Louis de Hangest, maréchal de bataille des camps et armées du roi, qui s'était ruiné à la guerre,

la vicomté d'Argenlieu et ses dépendances, comprenant les terres d'Avrechy, de Metz, Cuignières et Lamécourt, furent saisies et adjugées à Jean Gon de Vassigny, trésorier de la maison du roi; la famille Gon de Vassigny conserva cette terre pendant une grande partie du XVIII^e siècle; en 1777, elle était à M. de Framicourt; en 1783, au marquis de la Valette, et, en 1790, à Jean-Gabriel-René Fouquet, ex-colonel du régiment de Brie-cavalerie. Ce dernier ayant émigré, ses biens furent confisqués et vendus; en 1794, le château d'Argenlieu, qui, depuis longtemps, n'était plus habité par ses propriétaires, fut converti en maison de détention pour les personnes suspectes. Le 27 juillet (9^e thermidor), on y transféra de Chantilly 80 détenus, qui ne tardèrent pas à recouvrer tous leur liberté.